

Termes de référence

Renforcement des Capacités et Standardisation des Procédures d'Intervention des Acteurs Forestiers contre les Incendies

1. Contexte

La gestion des feux de forêts constitue un défi majeur pour la Tunisie, un pays confronté chaque année à des incendies dûs à des facteurs environnementaux et climatiques. Face à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des incendies, il devient impératif de renforcer les capacités des acteurs forestiers à tous les niveaux et d'harmoniser les procédures d'intervention pour une réponse rapide, efficace et coordonnée.

Actuellement, les interventions en cas de feux de forêts mobilisent plusieurs acteurs, notamment la Direction Générale des Forêts (DGF), les chefs d'arrondissement au sein des Commissariats Régionaux au Développement Agricole (CRDA), l'office national de la protection civile ainsi que d'autres acteurs de terrain. Ces acteurs opèrent à différents niveaux de responsabilité et d'intervention, depuis la surveillance et l'alerte précoce jusqu'à l'intervention directe sur le terrain.

Dans ce contexte, le projet SURF, en partenariat avec la DGF, a identifié la nécessité de renforcer les compétences des cadres et techniciens forestiers et de développer un manuel de procédures standardisées pour la prévention, la préparation et l'intervention en cas de feux de forêts. Ce manuel aura pour objectif de définir de manière claire et précise les rôles, les responsabilités et les actions de chaque acteur à chaque étape de l'intervention. Il servira de référence pour éviter les chevauchements de responsabilités et garantir une meilleure coordination entre les acteurs forestiers, la protection civile et les autres parties prenantes.

Pour réaliser cet objectif, il est prévu de recruter un bureau d'étude spécialisée en renforcement des capacités et en élaboration de procédures opérationnelles. Ce bureau interviendra pour former le personnel forestier (cadres, techniciens et équipes opérationnelles) sur des thématiques clés, notamment la gestion des crises, la communication en situation d'urgence et l'organisation des procédures d'intervention. La société aura également pour mission de développer un manuel de procédures pratique, opérationnel et adapté aux réalités locales.

1. Objectifs de la mission

La mission vise deux objectifs principaux :

1. **Renforcement des compétences** : Fournir un programme de formation pour développer les compétences techniques et comportementales des bénéficiaires en gestion des crises et des incendies de forêts.
2. **Développement du manuel de procédure (SOP)** : Concevoir un manuel de procédure (SOP : Standard Operating Procedure) adapté, co-créé avec les participants, pour structurer efficacement les processus et les responsabilités liées à la gestion des feux de forêts.

Ces objectifs visent à renforcer l'efficacité des opérations de lutte contre les feux de forêts au sein de la Direction générale des forêts (DGF), tout en répondant aux défis identifiés tels que les problèmes de communication et le manque de protocoles clairs.

2. Résultats attendus

- **Un SOP prêt à être testé** : Un manuel de procédure préliminaire, co-conçu par l'équipe de projet, les personnes ressources de la DGF et les participants, qui sera testé pendant la saison des feux (mai à octobre).
- **Des compétences renforcées** : les personnels forestiers formés capables de mettre en pratique les compétences acquises pour améliorer la gestion des crises.
- **Un cadre de suivi post-formation** : Des outils et mécanismes pour observer, évaluer et ajuster la mise en œuvre des procédures développées.

3. Activité à réalisées

Paquet de travail 1 : Renforcement de capacité des personnels de la DGF : Elaborer et proposer une méthodologie complète pour la réalisation de cette mission composée d'un processus d'accompagnement et de renforcement des capacités ainsi qu'un chronogramme de la mise en œuvre de la mission, en tenant compte des spécificités technique du groupe cible.

Paquet de travail 2 : Elaboration d'un manuel de procédure incluant les plans opérationnels, les personnels responsable, les modalités d'intervention et de communication tout en intégrant les résultats de paquet 1.

4 . Livrables

1. **Curriculum de formation** : Un programme adapté aux besoins identifiés, combinant des compétences techniques et comportementales.
2. **Un manuel de procédure d'intervention en cas d'un feu de forêts** : Un manuel élaboré de manière collaborative, aligné sur les réalités locales et prêt à être testé sur le terrain et contenant :

Plans de gestion de crise (procédures, outils et manuels)

- Plan de communication de crise
- 3. **Outils pour le suivi post-formation** : Un cadre méthodologique pour évaluer les apprentissages et ajuster les procédures.

5. Suivi et évaluation post-formation

Le suivi post-formation est essentiel pour assurer l'impact durable de la mission. Voici les principales étapes :

1. Accompagnement de la mise en pratique :

- Observation sur le terrain pendant la saison des feux pour évaluer l'application du SOP.

- Identification des points forts et des lacunes dans les procédures mises en œuvre.

2. Collecte de feedback:

- o Organisation de sessions de retour d'expérience avec les bénéficiaires.
- o Analyse des données qualitatives et quantitatives sur la performance des procédures.

3. Ajustement du SOP:

- o Intégration des retours pour finaliser le manuel.
- o Présentation d'un SOP final adapté aux besoins opérationnels.

4. Rapport final:

- o Un rapport synthétisant les observations, les évaluations et les recommandations pour la pérennité des résultats.

6. Compétences et expertise requises

La boîte de conseil doit impérativement faire appel à des consultants possédant et justifiant des compétences suivantes :

1. Spécialistes en design de formation et d'expérience d'apprentissage :

- Expérience avérée en formation participative.
- Connaissances approfondies des approches participatives.
- Compétences en facilitation et en intégration de feedback
- Connaissances en design centré sur l'humain

2. Spécialiste en management et leadership des entreprises et organisations

- Expérience en développement de manuels opérationnels pour le secteur public.
- Connaissance des administrations tunisiennes et des normes internationales.

3. Spécialiste en stratégies de communication et en compétence comportementale en cas de crise

-

7. Exigences diverses :

1. Gérer les adaptations aux conditions changeantes ;
2. Garantir le respect des exigences en matière des livrables de point de vue qualité et deadline
3. Garantir la coordination et la collaboration avec les partenaires de projet SURF ;

8 . Critères de sélection

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

Critères	Ponderation
Background et reference	40%
Expérience de la compagnie - Projets similaires réalisés (gestion de crises, développement de compétences développement de SOP). - Au moins 3 Références pertinentes - Au moins 3 exemples ou extraits de livrables de missions précédentes Expertise des consultants -Au moins 5 ans d'expériences pertinentes relatives à la présente mission -Compétences en gestion de crises, design centré sur l'humain, design de cursus de formations, normes internationales, gestion organisationnelle -Expérience de travail avérée avec des administrations publiques en Tunisie (conseil , formation) ; -Capacité avérée à animer des formations en arabe et en français	20%
Méthodologie proposée	30%
Adéquation avec les objectifs -Approche répondant aux objectifs du TDR. -Intégration des formations et du développement du SOP. Approches participatives Implication active des bénéficiaires\partenaires dans le processus. Précision et faisabilité Réalisme du plan d'action proposé par rapport à la timeline exigée	15%
Budget compétitif	30%
Alignement avec le marché : Cohérence des coûts avec les projets similaires. Réalisme des coûts par activité :Justification claire des dépenses	15%

9. Dossier de candidature :

Le dossier de candidature devrait contenir :

- Une offre technique
- Une présentation du prestataire avec les références professionnelles
- Les CV des experts proposés (annexés par les justificatifs et les références professionnelles d'expertise demandés pour l'exécution de l'offre).
- Une méthodologie de réalisation détaillée
- Une offre financière complète

